

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT

NABC URINAL SCREENS WITH DEORDORIZER BLOCK & BLUE DYE INDICATOR

USAGE DU PRODUIT : Écran d'urinoir et désodorisant

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE

Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE

888/314-6171 (24 Heures)

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
7757-82-6	45-55	Sulfate sodique	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
57-55-6	25-35	Propylèneglycol	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
25155-30-0	10-15	Dodécylbenzènesulfonate de sodium	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
8052-48-0	5-10	Savon sodique de suif	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
3844-45-9	1-5	Bleu brillant F.C.F., sel disodique	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
Spécialité	1-5	Parfum	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION

> 100° C (212° F)

DENSITÉ (H₂O = 1)

1,20

% DE SOLIDE SUR LA MASSE

100

PRESSION DE LA VAPEUR

Non établies

TAUX D'ÉVAPORATION

(acétate de butyle = 1)
< 1

POINT DE CONGÉLATION

Non disponible

DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1)

Non établies

SOLUBILITÉ DANS L'EAU

Complète

pH

NA

APPARENCE ET ODEUR

Bloc bleu plein, parfum frais

SEUIL DE L'ODEUR

Non disponible

COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE

Non disponible

ÉTAT PHYSIQUE

Gaz__ Liquide__ Solide X

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR

> 100° C (212° F)

MÉTHODE DE DÉTERMINATION

ASTM - D56

LIMITE D'INFLAMMABILITÉ

Non établies

MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit n'entretient pas
la combustion.

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ

Sans objet

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION

Sans objet

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE

Non établies

DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ

Sans objet

INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Les produits de combustion sont toxiques.

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X **CONDITIONS D'INSTABILITÉ** **CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ**
Non établies Non établies
INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)
Oxydants forts
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE Non établies

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

LIMITES D'EXPOSITION

Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE : Risque de provoquer une irritation des yeux accompagnée de symptômes tels que douleur et rougeur.

CONTACT AVEC LA PEAU : Risque de provoquer une irritation cutanée mineure accompagnée de symptômes tels que douleur et rougeur.

INGESTION : Risque d'être nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure troubles intestinaux, nausée et diarrhée.

INHALATION : Aucun effet nocif attendu.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE : Non établies

PROPRIÉTÉ IRRITANTE

Risque de provoquer une irritation de la peau et des yeux.

SENSIBILITÉ AU PRODUIT CANCÉROGÉNICITÉ

Non disponible

Non

EFFETS TOXIQUES

SUR LA REPRODUCTION

Non disponible

TÉRATOGENICITÉ

Non disponible

MUTAGÉNICITÉ

Non disponible

EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNIERIE :

Le port de gants et de lunettes de protection contre les produits chimiques n'est pas obligatoire avec une utilisation normale. Fournir une bonne aération générale.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Le produit comporte des éléments pleins. Ramasser pour retraitement ou évacuation.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas goûter ou avaler.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49° C (120° F). Laver abondamment après toute manipulation. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Non réglementé. Description d'expédition : Désodorisants, n.s.a.

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

PEAU : Laver abondamment la peau à l'eau et au savon.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin quant au traitement à suivre. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation des voies respiratoires ou vertiges, faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

NABC URINAL SCREENS WITH DEODORIZER BLOCK & BLUE DYE INDICATOR

DATE D'ÉMISSION : Mars 20, 2014

REMPLE : Mars 7, 2011

APPROUVÉ PAR : Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990